

Compte-rendu du conseil scientifique de l'INSMI

20 septembre 2022

La réunion s'est tenue en mode hybride, avec le logiciel Zoom.

Membres du CSI : Jürgen Angst, Gérard Besson, Rémi Carles, Isabelle Chalendar, Pierre-Henri Chaudouard, Marianne Clausel, Marion Darbas, Christophe Delaunay, Christine Disdier, Lucia Di Vizio, Marie Doumic, Nathalie Eisenbaum, Saïd El Mamouni, Alessandra Frabetti, Sébastien Gouëzel, Cécile Huneau, Jean-Michel Loubes, Mylène Maïda, Henri Massias, El Maati Ouhabaz, Marc Peigné, Anne Quéguiner, Enrique Zuazua

Membre de l'INSMI présent à la réunion : Christophe Besse, Directeur

Assistante du Comité National : Isabelle Vuillaume

Membres du CSI présents à (une partie de) la réunion : Jürgen Angst, Gérard Besson, Rémi Carles, Isabelle Chalendar, Pierre-Henri Chaudouard (en visio), Marianne Clausel (en visio), Christophe Delaunay (en visio), Christine Disdier (en visio), Lucia Di Vizio, Nathalie Eisenbaum, Jean-Michel Loubes, Mylène Maïda (en visio), Sébastien Gouëzel (en visio), Henri Massias, El Maati Ouhabaz, Marc Peigné, Anne Quéguiner.

Membres excusés : Marion Darbas, Marie Doumic, Saïd El Mamouni, Cécile Huneau, Enrique Zuazua

Début de la séance à 9h30

Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin : unanimité des présents.
Alice Cleyden a démissionné du CSI. Un vote en ligne a eu lieu (auquel seuls les membres élus étaient conviés) : Claire Guerrier est élue en remplacement d'Alice, et assiste aux discussions en visio l'après-midi (depuis le Canada).

2023 est la dernière année de cette mandature du CSI, et doit aboutir à la rédaction du rapport de prospective. Les responsables des groupes de travail sont invités à réunir leur groupe pour préciser le contenu envisagé et la méthode de travail à suivre (document partagé, via codimd par exemple). On peut envisager de rédiger le rapport en LaTeX, quitte à

traduire en Word à la fin si besoin (on ne sait pas encore s'il faudra fournir du pdf ou du Word).

Nouvelles de l'INSMI par Christophe Besse

La présentation est disponible sur la plmbox et sur le site du CSI.

Christophe Berthon passe la main en tant que chargé de mission « données et calcul », et est remplacé par Violaine Louvet.

Pétronille Danchin, chargée de communication, n'est pas encore remplacée.

Rappel : les Assises des mathématiques auront lieu les 14, 15 et 16 novembre 2022 (à l'Unesco à Paris). Tous les membres de la communauté mathématique sont invités à y participer. Christophe Besse donne quelques précisions, qui apparaissent sur le document de présentation.

Christophe Besse donne les premières informations disponibles sur la campagne de recrutement de chercheurs : 18 postes CR pour l'Insmi, dont 3 en interactions (au sens du CNRS : en CID, ou pour affectation dans un autre institut du CNRS). Des postes seront fléchés géographiquement. Le nombre de postes DR fera l'objet d'une discussion ultérieure au sein de la direction du CNRS. Les précisions sur les concours CR et DR seront donc disponibles plus tard. Le CNRS recrutera 15 DR externes : les mathématiques peuvent envisager davantage qu'un recrutement. En 2022, un DR externe a été recruté en mathématiques (Karim Adiprasito). Le CNRS a demandé à avoir 27 CPJ pendant les cinq années à venir : certaines seront en mathématiques, avec pour chacune plusieurs laboratoires d'affectation potentielle, sur le modèle des deux CPJ dont le concours est en cours.

Discussion sur la mobilité

Le CSI reprend la discussion qui avait déjà eu lieu suite à la demande de Pascal Auscher pour que le CSI se prononce sur une éventuelle évolution des pratiques de la communauté, au vu notamment des évolutions récentes (ex : baisse du nombre de postes d'EC, apparition des CPJ, du repyramidage, recrutement plus tardif, changement de périmètre de certains laboratoires). Par ailleurs, ce thème sera également abordé lors des Assises des mathématiques. Après des discussions compliquées (il est risqué de demander des comportements trop précis ou trop stricts), le CSI s'accorde sur l'énoncé suivant :

« Le conseil scientifique de l'Insmi est attaché au principe de mobilité, qui est crucial lors du premier recrutement, et participe au brassage scientifique dans la suite de la carrière. »

L'évolution dans le discours tient à ce que dit en creux cette phrase, en faisant la distinction entre le premier poste, et la suite de la carrière.

Vote : 3 abstentions, 13 votes pour.

Dans la mesure où les discussions sur les campagnes d'emploi vont bientôt avoir lieu, il est convenu que ce court texte fasse l'objet d'une recommandation du CSI, envoyée au

directeur de l'Insmi, aux DU des unités Insmi, aux présidents de section 41, CID 51, CNU25 et CNU26, avec copie aux présidents des autres CSI et à la présidente du CS du CNRS.

Après-midi consacrée à l'international, animée par El Maati Ouhabaz

Présentation générale de la politique internationale de l'Insmi et de la politique scientifique du CNRS et de l'Insmi vis-à-vis plus précisément de l'Afrique, par **Jean-Stéphane Dhersin**, directeur adjoint scientifique de l'Insmi.

Diaraf Seck fait une présentation en visio depuis le Sénégal. Il axe son intervention sur le partenariat, concernant la formation et la recherche.

En ce qui concerne les thèses, il souligne qu'il est cher d'envoyer des étudiants en France, et que les codirections font courir le risque de vider les universités au Sénégal. De même, il n'encourage pas un ancrage des thèses en France, qui décourage les chercheurs sur place car ils se sentent mis sur la touche. La proposition faite par Diaraf Seck consiste à encourager les co-encadrements de thèses en cotutelle (plutôt que des codirections, car les cotutelles impliquent les deux établissements, avec la présence de chercheurs des deux établissements).

Diaraf Seck souhaite que les formations au niveau recherche mettent davantage l'accent sur les nouvelles tendances en mathématiques, quitte à préciser les prérequis pour une éventuelle préparation avant les formations. Il souligne que dans les formats actuels des écoles CIMPA, il manque du mentoring et un suivi après les écoles. En guise d'exemple d'exposés scientifiques pointus qui répondent à cette demande, il évoque une école de printemps en géométrie qui a eu lieu en 2018.

Depuis 2012, Diaraf Seck dirige le projet NLAGA (Nonlinear Analysis, Geometry & Applications). Plus de 60 thèses (65) ont été soutenues dans le cadre du projet (en Afrique seule - y compris entre plusieurs pays africains - ou en partenariat avec un autre pays, comme la France, l'Angleterre, l'Italie, etc.).

Étant donné que la population est très jeune, le manque d'enseignants est important, dans la mesure également où il faut maintenir une activité de recherche. Diaraf Seck pointe le besoin de centres d'échanges scientifiques pour la recherche pointue.

L'AIMS (voir présentation de Jean-Stéphane Dhersin) constitue un cadre intéressant, mais à propos duquel Diaraf Seck est assez critique : il s'agit d'un établissement privé à but non lucratif, qui n'a pas d'enseignants, et dont le statut s'articule mal avec les universités. Les thèses AIMS au Sénégal sont soutenues dans le cadre de l'université d'état.

Au cours de la discussion qui suit cette intervention, Jean-Stéphane Dhersin évoque cette différenciation AIMS/universités. Il rappelle les objectifs du CNRS, qui cherche à identifier des priorités de la France, et la présence de personnel. L'AIMS représente un lieu physique, mais n'est pas le seul interlocuteur du CNRS, qui noue également en contact avec des

universitaires. Jean-Stéphane Dhersin souligne que le CNRS n'a pas la main sur les thèses en cotutelle, qui de plus sont assez lourdes du point de vue administratif. Le principe de co-encadrements où les doctorants passent davantage de temps en Afrique qu'en France est plus facile à mettre en œuvre.

Pour répondre à une question de Gérard Besson sur le poids des évolutions politiques au Sénégal, Diaraf Seck répond qu'en effet, au moment où il a soutenu sa thèse (1996), les salaires étaient très bas, et les carrières universitaires n'étaient pas attractives : les gens repartaient du pays, ou s'éloignaient de l'université. L'année 2000 a vu un changement politique majeur au Sénégal, qui a abouti en 2006 à un doublement des salaires à l'université, rendant les carrières attractives : ceci a entraîné une vague de jeunes qui sont rentrés, ou simplement restés au Sénégal après leur thèse. Les salaires aujourd'hui sont encore très intéressants, et des discussions sont en cours pour augmenter le financement de la recherche et améliorer le fonctionnement, ainsi que la gestion des budgets au sein des universités.

Cette augmentation des salaires a fait tâche d'huile : les universités sénégalaises ont reçu des candidatures de pays francophones voisins, qui à leur tour ont augmenté les salaires.

Diaraf Seck souligne un inconvénient du fonctionnement des écoles CIMPA : le CIMPA finance les écoles à hauteur d'un tiers du budget. Trouver les deux autres tiers est souvent un effort considérable de la part des universités sénégalaises, qui ne peuvent le produire que rarement, ce qui explique un faible nombre de demandes d'écoles CIMPA au Sénégal.

Erwan Brugallé présente ensuite l'IRN Afrimath, qui comporte quatre axes thématiques. C'est un réseau récent, créé en 2020, et qui a donc souffert des années de pandémie. Plusieurs séminaires en ligne sont organisés régulièrement, ainsi qu'une conférence (en présence) une fois par an. Afrimath dispose d'un site web qui répertorie ses activités. Il soutient financièrement des conférences et des missions de chercheurs. Par principe, Afrimath ne participe pas au financement d'école CIMPA. Le but du réseau est expressément d'aider la collaboration au niveau recherche, pas la formation.

Le réseau connaît désormais de plus en plus d'activité, ce qui en rend la gestion plus chronophage pour Erwan Brugallé.

Erwan Brugallé pointe la difficulté pour les chercheurs africains à obtenir des visas pour la France, problème également soulevé par Tony Ezome lors de son intervention. Jean-Stéphane Dhersin répond qu'il est important qu'il soit informé de ces difficultés lorsqu'elles ont lieu, pour pouvoir faire remonter l'information à un niveau plus politique. Diaraf Seck met en avant des accords existant entre consulat et universités pour fluidifier les demandes de visa, ce qui est un principe dont on peut s'inspirer.

Erwan Brugallé évoque le problème des financements de thèse, quel que soit le système envisagé (cotutelle, co-encadrement).

François Delarue présente l'IRN Europe-Maghreb (initialement France-Maghreb), qui est plus ancien (créé par Gilles Lebeau en 2008). Le réseau n'est pas le seul acteur des collaborations France/Maghreb ; il permet cependant de diffuser des informations et de

mettre des gens en relation. Il en découle une participation plus importante de collègues et de jeunes à certaines manifestations. Comme évoqué par Erwan Brugallé, François Delarue souligne l'importance du « tampon CNRS » : pouvoir afficher qu'on a le soutien du CNRS ouvre bien des portes, et a un effet levier pour les financements. Le réseau de recherche a permis d'appuyer des doubles diplômés, et participe au financement d'écoles CIMPA. Les actions au niveau de la recherche consistent en des échanges, le réseau subventionnant une partie du financement, à hauteur de 1000 à 2000€ par action.

Tony Ezome, responsable de PREMA, intervient en visio depuis le Gabon. Sa présentation est disponible sur la plmbox et sur le site du CSI.

Il mentionne notamment le manque d'adresse mail institutionnelle. Henri Massias indique que Mathrice devrait pouvoir, sous certaines conditions, remédier à ce problème. Tony Ezome souligne qu'une telle solution doit cependant être stable dans le temps. Si les adresses disparaissent en même temps que les financements, comme c'est le cas à l'Inria, cela pose également des problèmes.

Fin de la séance à 17h.

Prochaine réunion le 31 janvier 2023. Thème envisagé : évolutions des évaluations par le HCERES.